

# OFFRE RETRAITÉS

UNSA RETRAITES ET MGEN SOLUTIONS vous proposent  
une mutuelle dédiée aux retraités adhérents

- ✓ Pas de délai de carence
- ✓ Pas de tranche d'âge
- ✓ Pas de questionnaire de santé



## Pour qui ?

- ▶ **Vous : Retraité et adhérent UNSA**
- ▶ **Votre conjoint concubin ou partenaire lié à l'adhérent par un PACS**
- ▶ **Vos enfants et ceux de votre conjoint :**
  - A charge au sens de la Sécurité sociale,
  - Jusqu'à l'âge de 21 ans sans activité rémunérée et inscrit au Pôle Emploi,
  - Jusqu'à l'âge de 27 ans poursuivant des études secondaires ou supérieures, en apprentissage, en alternance, demandeurs d'emploi,
  - Sans limitation de durée, l'enfant atteint avant son 28<sup>ème</sup> anniversaire, d'une invalidité de 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> catégorie de la Sécurité sociale.
- ▶ **Vos ascendants à charge au sens de la Sécurité sociale ou ceux de votre conjoint.**
- ▶ **Pour devis, un comparatif : [collectifmgen@mgensolutions.fr](mailto:collectifmgen@mgensolutions.fr) - tél : 09 72 72 36 66.**

## Comment souscrire ?

Il suffit de retourner à votre organisation syndicale un bulletin de souscription complété et d'y joindre les pièces justificatives demandées (copie de l'attestation de Sécurité sociale délivrée avec la carte vitale, RIB, mandat SEPA, justificatif enfant à charge...).

**Impératif : Votre attestation fiscale syndicale**

- ✓ **Par mail à :** [retraite@unsa.org](mailto:retraite@unsa.org)
- ✓ **Par courrier :** UNSA RETRAITES - 21, rue Jules Ferry 93170 Bagnolet

L'adhésion sera valable pour une année civile (renouvellement chaque 1<sup>er</sup> janvier).

Un changement de formule de garantie est possible au 1<sup>er</sup> janvier de chaque année en respectant un délai de prévenance de 2 mois, avec obligation d'avoir cotisé pendant un an pour un changement de formule à la baisse (sauf en cas de changement de situation familiale, cette modification prendra effet le mois suivant de la demande).

Toute demande de résiliation devra intervenir par lettre recommandée avec accusé de réception envoyée à MGEN SOLUTIONS au plus tard le 31 octobre.

### Une Action Sociale :

Un accompagnement dans les moments difficiles de la vie avec le Service d'Aide à Domicile (SAD) votre mutuelle verse une participation forfaitaire pour aider au financement d'aide à domicile

### Une accès aux offres additionnelles MGEN :

- Assurance emprunteur
- Fabrique inter'active
- Solution Habitat
- Assurance Voyage
- MMMieux